

En 2018, la Direccte - Unité Départementale de la Vendée, a proposé aux entreprises de son territoire un **accompagnement à la réalisation d'un accord égalité professionnelle femmes-hommes**. Les participants ont bénéficié de l'expertise du cabinet Perfégal afin de mettre en place une démarche conduisant à un accord ou plan d'action de qualité.

L'Aract des Pays de la Loire et la Direccte proposent de mettre à la disposition des entreprises de la Vendée, un document qui recense les étapes et outils nécessaires pour le déploiement d'une démarche égalité professionnelle femmes-hommes. **Ce document ressource a pour objectif de rendre accessible les différents outils afin de faciliter la réalisation des 4 étapes de la démarche égalité professionnelle, dans un souci d'opérationnalité et de simplicité.**

## Rappel des obligations

**Les principes d'égalité professionnelle femmes-hommes concernent toutes les entreprises**, quels que soient leur taille et secteur d'activité. Les principes de non-discrimination, d'égalité de rémunération et de formalisation d'objectifs visant à l'égalité professionnelle sont notamment décrits dans le Code du Travail.

Cependant **seules les entreprises de plus de 50 salariés doivent conclure un accord ou à défaut un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**. Pour ce faire, elles doivent mener 4 étapes :

### le diagnostic la stratégie d'action la négociation d'un accord relatif à l'égalité professionnelle le suivi et la promotion des actions retenues

## CONCEVOIR LA DÉMARCHE

*Je veux sensibiliser mon entreprise*



**L'oeil de Perfégal** : « *Souvent, l'égalité n'est pas un sujet, les entreprises se sentent peu concernées car leur effectif est très féminisé ou très masculinisé, et du coup, elles ne voient ni l'intérêt ni comment agir. Attention aussi à ne pas confondre égalité et parité. Les entreprises doivent penser à diffuser une culture d'égalité auprès de leurs salariés pour lever les éventuelles résistances sur le sujet.* »

Comment aborder le sujet égalité professionnelle avec mes collaborateurs ?

Un quiz à faire avec votre équipe / groupe de travail :  
Quiz « Égalité professionnelle & conditions de travail »

Et concrètement quelles actions peuvent être mises en place ?

Un guide à télécharger :  
L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : et concrètement comment fait-on ?

Comment convaincre mes collaborateurs de l'intérêt de cette démarche ?

Un module e-learning pour se former à l'égalité professionnelle (définition, enjeux et lien avec les conditions de travail) :  
E-learning sur l'égalité professionnelle femmes-hommes

## CONCEVOIR LA DÉMARCHE

*Je veux comprendre la démarche égalité professionnelle*



**L'œil de Perfégal** : « Agir en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ce n'est pas agir uniquement pour les femmes mais bien pour les deux sexes, tant pour l'amélioration des conditions de travail que pour la qualité de l'emploi. »

Comment s'engager dans une démarche égalité femmes-hommes ? Quelles sont les étapes ?

J'ai besoin d'exemples concrets

Un guide à télécharger :

Égalité femmes-hommes : mon entreprise s'engage - pages 28 à 51

Trois films à regarder, présentant les enjeux, la démarche et des exemples de pistes d'actions :

Exemples d'entreprises : Pasino, Mondial Relay et Cabre

*Je veux saisir les enjeux de la démarche égalité professionnelle*



**L'œil de Perfégal** : « L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une réelle opportunité pour attirer des talents et un levier de performance. Pour autant, l'exercice reste difficile pour les PME : manque de temps et de recul pour travailler ce sujet. Il faut faire de ce qui peut apparaître comme une contrainte, une véritable stratégie d'entreprise. »

Pourquoi s'engager dans une démarche égalité femmes-hommes ?  
Quels arguments ? Quels enjeux ?

Quelles inégalités existe-t-il entre les femmes et les hommes en matière de conditions de travail ?

Quels sont les avantages de la mixité en entreprise ?

Que dit la loi ? Quelles sont mes obligations ?

L'index de l'égalité femmes-hommes

Deux guides à télécharger :

Égalité femmes-hommes : mon entreprise s'engage - pages 12 à 25

L'égalité professionnelle : repères pour agir

Un article à consulter :

Égalité professionnelle : les enjeux

Un guide à télécharger :

La mixité dans l'entreprise pour améliorer conditions de travail et performance

Un article à consulter :

Les obligations des entreprises

Deux articles à consulter, l'index à télécharger :

Présentation de l'index de l'égalité professionnelle

Index de l'égalité : questions/réponses

## FAIRE LE DIAGNOSTIC

*Je veux faire un diagnostic chiffré et expliquer les écarts en matière d'égalité professionnelle*



**L'œil de Perfégal** : « Pour faire avancer l'égalité professionnelle concrètement, il faut que les entreprises partent de leurs données chiffrées sexuées pour réaliser un diagnostic de la situation des femmes et des hommes dans l'entreprise et établir un accord et/ou plan d'action en lien avec la situation. »

Comment réaliser ce diagnostic et comprendre les écarts constatés ?

Un article à consulter avec des outils à télécharger :

L'outil pour réaliser son diagnostic égalité professionnelle - parties 1 et 2

## ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'ACTION

*Je veux réduire les écarts constatés dans le diagnostic*



**L'oeil de Perfégal** : « Il faut que les entreprises se fixent des objectifs de progression atteignables sur des actions concrètes et décrivent les mesures correctives à mettre en place pour les atteindre »

Suite au diagnostic comment définir mes priorités et mes objectifs ?

Comment construire une stratégie d'actions ?

Et concrètement quelles actions peuvent être mises en place ?

Outil d'autodiagnostic à réaliser en ligne :  
Outil : j'ai fait une analyse chiffrée, et après ?

Un article à consulter avec des outils à télécharger :  
L'outil pour réaliser son diagnostic égalité professionnelle - partie 3

Un guide à télécharger :  
Égalité femmes-hommes : mon entreprise s'engage - pages 35 à 47

## NÉGOCIER UN ACCORD RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

*Je veux établir un accord où à défaut un plan d'action unilatéral*



**L'oeil de Perfégal** : « Il est important d'associer les instances représentatives du personnel dès le début de la démarche, afin d'avoir un diagnostic partagé de la situation en matière d'égalité professionnelle et d'identifier ensemble les actions pertinentes à mettre en oeuvre. »

Comment préparer la négociation d'un accord relatif à l'égalité professionnelle ?

Un article à consulter pour préparer la négociation, une trame d'accord pour aider à la rédaction et le plan d'action unilatéral en cas de désaccord

Négocier un accord relatif à l'égalité professionnelle

## PÉRENNISER

*Je veux suivre et promouvoir les actions retenues*



**L'oeil de Perfégal** : « Il est important pour chaque action prévue d'établir en face l'indicateur de suivi afin d'en évaluer la pertinence ou non. »

Comment garantir la réussite des actions menées ?

Comment faire le suivi de la démarche ?

Un article à consulter avec des outils à télécharger :  
Pérennisation

Un article à consulter avec des outils à télécharger :  
Outil de pilotage dynamique

**Aract des Pays de la Loire**  
Pierre Grimaud - Chargé de mission  
p.grimaud@anact.fr - 02 41 73 31 87

**Direccte - Unité Départementale de la Vendée**  
pdl-ud85-egapro@direccte.gouv.fr - 02 51 45 21 00